

# Bilan d'animation du Document d'Objectifs

Période mai 2020 - octobre 2021

Année budgétaire 2020

## Site Natura 2000 FR 7200675 Grotte de Saint-Sulpice d'Eymet

Département de la Dordogne  
Communes de Eymet, Rouffignac de Sigoulès,  
Flaugeac et Sainte Capraise d'Eymet



## Table des matières

Préambule .....	3
Rappel des enjeux et objectifs .....	3
a. Les enjeux.....	3
b. Les objectifs .....	4
Phase de préparation à la mise en œuvre du docob .....	5
a. Appropriation du DOCOB .....	5
b. Information et communication sur les mesures de gestion .....	5
Site internet.....	5
Projet d'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope .....	6
Suivi des populations de chiroptères .....	6
Touron de Saint Sulpice d'Eymet.....	7
Grotte de la Fontanguillère .....	9
Grotte de la Coquette.....	11
c. Amélioration des connaissances .....	11
Amélioration des connaissances sur les gîtes à chiroptères .....	11
Amélioration des connaissances sur les autres espèces à enjeux du site.....	11
Assistance à l'application du régime d'évaluation d'incidences .....	13
Phase de synthèse, de bilan et mise à jour du Docob.....	13
Annexe.....	14



## PREAMBULE

Le site Natura 2000 « Grottes de Saint-Sulpice-d'Eymet » couvre une superficie d'environ 57 hectares, périmètre ajusté en 2013 lors de l'élaboration du Document d'objectifs, sur les communes d'Eymet, Saint-Capraise d'Eymet, Flaugeac et Rouffignac-de-Sigoulès., dans le département de la Dordogne. Il comprend trois grottes principales. L'ensemble des grottes formant un réseau exploité par les chiroptères durant les phases de mise-bas, d'hibernation, de transits et en tant que territoires potentiels de chasse. L'intégration de ce site au réseau Natura 2000 résulte de la présence de chiroptères dans ces grottes, en particulier le Grand rhinolophe, le Rhinolophe euryale, le Murin à oreilles échanquées, le Minoptère de schreibers, le Grand murin et le Petit murin.

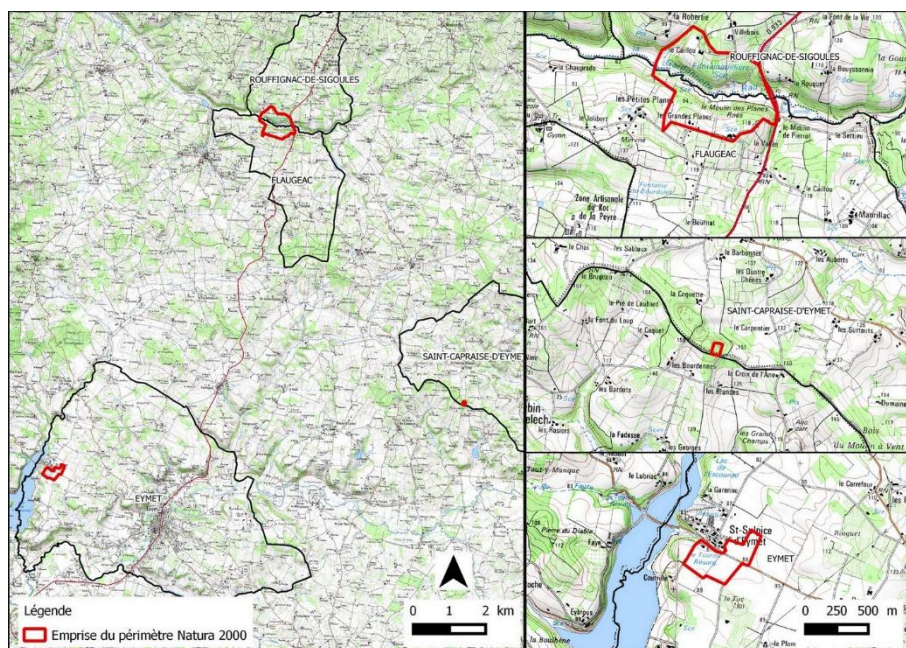


Figure 1: Périmètre du site Natura 2000

Le Document d'Objectifs, élaboré par le Cen Nouvelle Aquitaine en tant qu'opérateur, a été validé le par le Comité de pilotage (COPIL) le 26 février 2013.

Suite à l'élaboration du Docob, les collectivités locales ont laissé la présidence du Copil et le pilotage de l'animation aux services de l'Etat (DDT 24).

**Ce bilan d'animation présente les actions réalisées pour la période mai 2020 – octobre 2021.**

## RAPPEL DES ENJEUX ET OBJECTIFS

### a. Les enjeux

Les trois sites à chiroptère du site Natura 2000 « Grotte de Saint Sulpice d'Eymet » présentent un intérêt propre pour les populations de chiroptères :

- Touron de Saint Sulpice d'Eymet : **Enjeu régional**
- Grotte de la Fontanguillère : **Enjeu national**
- Grotte de la Coquette : **Enjeu régional**

Ces trois sites fonctionnent en réseau et des échanges de populations ont vraisemblablement lieu entre eux, ainsi qu'avec d'autres sites à chiroptères périgourains ou lot-et-garonnais.

13 espèces observées, dont 8 inscrites à l'annexe II de la Directive « Habitats ».

Espèces d'intérêt communautaire :

- ✓ Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) – 1304
- ✓ Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) – 1303
- ✓ Rhinolophe euryale (*Rhinolophus euryale*) – 1305
- ✓ Vespertilion à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*) – 1321
- ✓ Grand murin (*Myotis myotis*) – 1324
- ✓ Petit murin (*Myotis blythii*) – 1307
- ✓ Murin de Bechstein (*Myotis bechsteinii*) – 1323
- ✓ Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*) – 1310

Ainsi, à l'échelle du site, **2 types d'enjeux** ont été définis concernant les aspects relatifs :

- aux gîtes (gestion, suivi),
- aux zones tampons autour des gîtes.

#### b. Les objectifs

---

En parallèle à l'objectif lié à l'animation du DOCOB, cinq grands objectifs de site, déclinés en huit objectifs opérationnels (cinq pour l'animation), ont été validés :

<b>O<sub>1</sub></b>	<b>Préserver le gîte de Saint-Sulpice d'Eymet</b>
O <sub>11</sub>	Assurer la tranquillité et la pérennité des colonies de chauves-souris, notamment des espèces de l'annexe II
<b>O<sub>2</sub></b>	<b>Maintenir les gîtes d'hibernation et de transit des chauves-souris</b>
O <sub>21</sub>	Assurer la tranquillité et la pérennité des colonies de chauves-souris, notamment des espèces de l'annexe II
<b>O<sub>3</sub></b>	<b>Maintenir et gérer la zone tampon autour des gîtes à chauves-souris</b>
O <sub>31</sub>	Préserver et / ou restaurer la zone tampon autour des gîtes à chauves-souris
O <sub>32</sub>	Préserver et / ou restaurer la connectivité entre les habitats d'espèce autour des gîtes
O <sub>33</sub>	Préserver et / ou restaurer les milieux favorables aux chauves-souris autour des gîtes
<b>O<sub>4</sub></b>	<b>Suivre l'évolution des espèces et des habitats d'espèce d'intérêt communautaire sur le site</b>
O <sub>41</sub>	Assurer le suivi des habitats d'espèce et des espèces d'intérêt communautaire
O <sub>42</sub>	Suivre l'impact des mesures de gestion engagées sur les habitats d'espèce et les espèces d'intérêt communautaire
<b>O<sub>5</sub></b>	<b>Valoriser et Sensibiliser à la conservation de ces espèces</b>
O <sub>51</sub>	Mettre en place de la sensibilisation
<b>O<sub>6</sub></b>	<b>Animer le DOCOB</b>
O <sub>61</sub>	Préparer la mise en œuvre du document d'objectifs
O <sub>62</sub>	Mettre en œuvre des mesures contractuelles
O <sub>63</sub>	Mettre en œuvre des mesures hors contrat
O <sub>64</sub>	Soutien à des programmes d'actions de développement durable et appui territorial
O <sub>65</sub>	Coordonner, réaliser la synthèse et le bilan

## PHASE DE PREPARATION A LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB

### a. Appropriation du DOCOB

Le CEN Nouvelle Aquitaine ayant élaboré le DOCOB en tant qu'opérateur, cette phase est donc **sans objet**.

### b. Information et communication sur les mesures de gestion

Site internet

Un site internet dédié au site Natura 2000 a été réalisé, il est accessible à l'adresse suivante :

<http://www.cen-aquitaine.fr/natura2000/grotte-de-saint-sulpice-deymet>

Des mises à jour régulières sont prévues (actualités, alimentation de documents en téléchargements, etc..) afin de communiquer sur l'ensemble des éléments relatifs au site (informations sur la mise en œuvre des contrats forestiers et Ni-Ni, consultation de documents en ligne ...).

## Projet d'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope

La fréquentation sauvage de la grotte de la Fontanguillère fait l'objet de discussions depuis le début de la phase d'animation du site et plusieurs propositions d'actions ont été faites afin d'enrayer le phénomène, au moins aux périodes les plus sensibles pour les chiroptères.

Initialement une sécurisation physique était envisagée, une étude de préfiguration a été effectuée et des devis réalisés. (cf. bilans d'animation précédents).

Ce projet a été abandonné et suite au COPIL du 19 octobre 2018 il a été décidé d'engager des discussions pour faire classer le site en Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope.

Une réunion de travail s'est tenue dans les locaux de la mairie de Rouffignac de Sigoulès le 08 octobre 2020, en présence des services de l'état, de l'OFB, du maire de la commune, des propriétaires et de l'animatrice du site Natura 2000. Tous les participants se sont montrés convaincus par la démarche, des points de règlements ont été évoqués et un zonage a été discuté. Suite à cette réunion, la structure animatrice a été missionnée par la DDT pour réaliser un diagnostic environnemental de la grotte de la Fontanguillère et du vallon de la Gardonette. Le document est présenté en Annexe.

Des échanges ont actuellement lieu avec les différents propriétaires pour leur soumettre le projet et recueillir leur avis.

### SUIVI DES POPULATIONS DE CHIROPTERES

Les trois sites à chiroptères ont été suivis à différentes périodes de l'année en fonction de leurs enjeux respectifs. Les suivis biologiques permettent de s'assurer de la bonne santé des colonies, de la pérennité des sites et d'apporter des éléments de réponses pour la mise en œuvre éventuelle de mesures Natura 2000.

Le CEN Nouvelle Aquitaine a répondu à un appel à projet en 2019 visant à améliorer la précision des suivis biologiques sur les colonies reproductives multi-spécifiques.

Le détail du protocole est précisé dans le précédent bilan d'animation. En 2020 et 2021, nous avons souhaité utiliser le même protocole. Cependant, nous avons dû faire face à des difficultés liées au matériel et aux difficultés inhérentes au site et à sa configuration.

Seul le dispositif optique infra-rouge a pu être utilisé en 2021.

Il s'agit d'une caméra adaptée (caméra de surveillance de marque Axis®), intégrée dans un coffre de protection, couplée à une alimentation électrique et un phare Infra-rouge d'appoint permettant de filmer et d'enregistrer l'ensemble des mouvements des chiroptères. Ce dispositif permet, avec un ordinateur associé, d'observer en direct les comportements des espèces, de filmer et d'archiver les images suivant une autonomie suffisante (1 nuit). Un trépied support complète le dispositif de prise de vue.



Figure 2: Vue du système optique expérimental d'imagerie nocturne

En pratique, un observateur décompte les animaux émergents sur l'écran de contrôle de la caméra, le second identifie l'espèce, via un détecteur ultrasonore, et effectue le dénombrement.

### Touron de Saint Sulpice d'Eymet

Un seul suivi biologique a été réalisé en 2020 et 2021 : le recensement des populations reproductrices le 09 juillet 2020 et le 08 juillet 2021 selon le protocole décrit plus haut.

#### *Suivi estival*

Deux observateurs ont participé à cette session de comptage. Les premiers individus sont sortis à 22h, les derniers à 23h. Une fois le maximum d'adultes sortis, un recensement des juvéniles dans la cavité a eu lieu.





Figure 3: Matériel: caméra IR



Figure 4: Caméra IR et vue du porche d'entrée avec la caméra

Le tableau ci-dessous présente le résultat des suivis estivaux 2020 et 2021.

Tableau 1: Résultats des comptages estivaux

	09/07/2020	08/07/2021
<i>Chiroptera sp.</i>		1344
<i>Miniopterus schreibersii</i>	241	
<i>Myotis emarginatus</i>	265 ad. +20 juv.	78 juv.
<i>Myotis myotis / M. blythii</i>		
<i>Rhinolophus euryale</i>	943 ad. + 100 juv.	189 juv.
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	2	
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	2	
<i>Myotis daubentonii</i>	3	

Le suivi réalisé en 2020 a permis de confirmer la présence de Minioptère de Schreibers en été.



L'individualisation des individus en sortie de gîte est particulièrement difficile sur ce site. L'émergence se fait par vagues de plusieurs dizaines d'individus dont la plupart effectue des allers-retours dans le porche d'entrée.

En 2021, tous les individus adultes ont été identifiés comme chiroptère sp. Seul le dénombrement des juvéniles restés au gîte permet de valider la présence des espèces sur site et l'effective mise bas. Au regard de ces effectifs de juvéniles et du nombre total d'individus recensés, les effectifs semblent globalement stables sur ce site.

### Grotte de la Fontanguillère

Depuis 2018, deux comptages estivaux sont réalisés pour recenser les populations reproductrices du site : le complexe Petit/Grand murin et le Minioptère de Schreibers. Les espèces n'ayant pas les mêmes dates de mise bas, deux suivis sont nécessaires.

Un premier passage est réalisé fin mai (mise bas du complexe Petit/Grand Murin) et un deuxième début juillet (mise bas du Minioptère de Schreibers).

Deux observateurs minimum se postent à la sortie de la cavité dès la tombée du jour pour recenser dans un premier temps les adultes émergents (sortie à partir de 22h environ) puis les juvéniles non volants restés au gîte (comptage sur photo pour limiter le temps de présence sous la colonie).

En 2020, un système de détection acoustique à large bande permettant d'identifier simultanément et rapidement plusieurs espèces a été utilisé : le logiciel Soundchaser<sup>®</sup> de la société Cyberio. Ce logiciel, fonctionnant sur une tablette numérique, présente des fonctionnalités qui ne sont pas disponibles sur les autres types de détecteurs ultrasonores. Il permet notamment de visualiser, en direct, via l'écran, les signaux acoustiques des chiroptères sur un sonogramme scannant simultanément l'ensemble de la bande passante exploitée par les différentes espèces de chauves-souris

L'identification est donc possible selon des critères visuels lors du passage simultané de plusieurs espèces.

Pour l'occasion nous avons adapté un micro ultrasonore M500-384 de Pettersson<sup>®</sup>, relié à la tablette par un cordon USB. Cet outil facilite une détermination rapide de plusieurs espèces, in situ, tout en permettant un enregistrement de l'ensemble de la session d'écoute afin de confirmer des identifications plus complexes.

Un observateur recense les individus pendant que le deuxième identifie les espèces.

Tableau 2: Résultats des suivis réalisés en 2020

	26/05/2020		02/07/2020	
	adultes	juvéniles	adultes	juvéniles
<i>Miniopterus schreibersii</i>	408		73	58
<i>Myotis myotis / M. blythii</i>	1004	445	1328	140
<i>Rhinolophus euryale</i>	26		5	

En 2021, un défaut matériel ne nous a pas permis de réaliser le comptage selon le protocole habituel. Ainsi tous les individus émergents ont été recensés en tant que chiroptère indéterminé. Seul le nombre de juvéniles au gîte a pu être précisé.

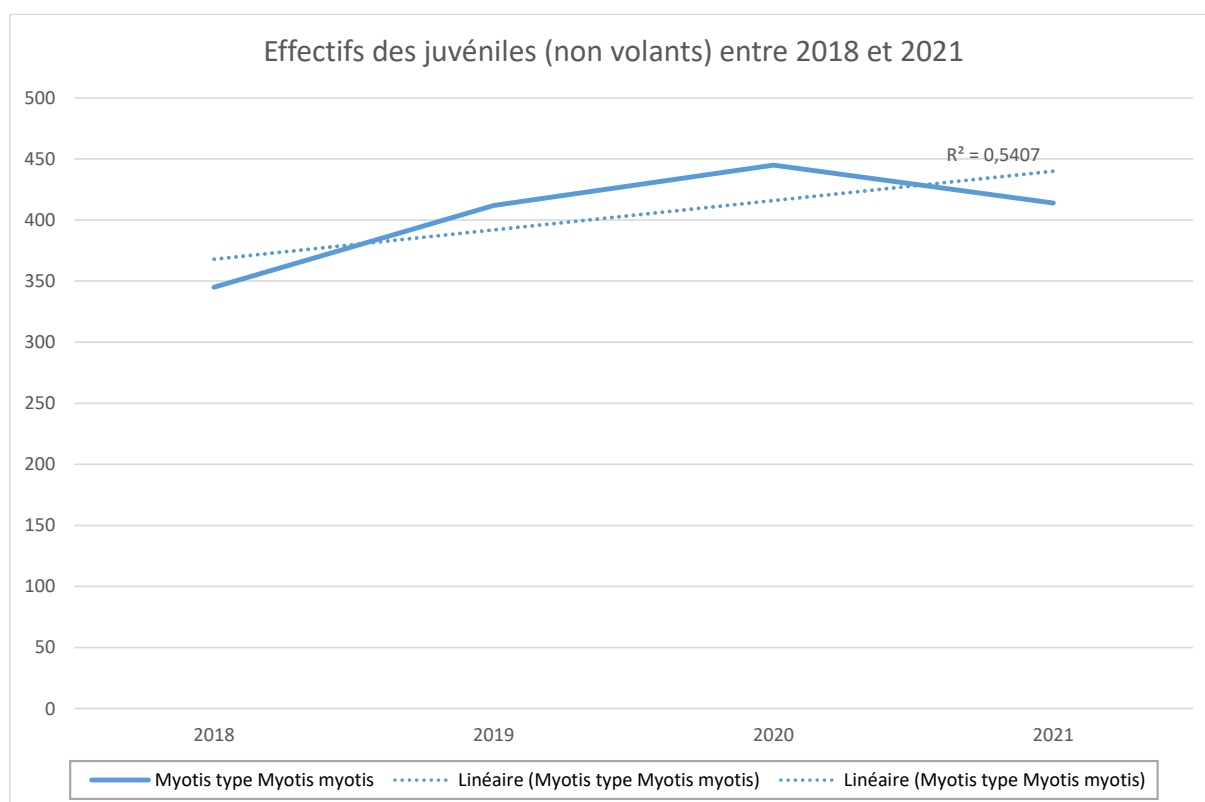
Tableau 3: Résultats des suivis réalisés en 2021

	27/05/2021		29/06/2021	
	adultes	juvéniles	adultes	juvéniles
<i>Chiroptera sp.</i>	1975		655	
<i>Miniopterus schreibersii</i>				75
<i>Myotis myotis / M. blythii</i>	10	414	193	190
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	6			
<i>Myotis bechsteinii</i>	1			

#### Evolution des effectifs des deux espèces à enjeu

La figure ci-après représente l'évolution des effectifs du complexe Petit / Grand Murin depuis 2018, date à laquelle un protocole standardisé a été mis en place.

Seul l'effectif des juvéniles non volants a été reporté sur ce graphique. En effet en 2018 et 2021 (défaut matériel) tous les adultes ont été dénombrés en chiroptère indéterminé. Pour le complexe Petit / Grand Murin, la valeur retenue correspond au premier passage, plus tardivement certains juvéniles de l'année sont volants et sont recensés comme « adultes » volant en émergence crépusculaire.



Une analyse succincte des tendances d'évolution des effectifs de juvéniles du complexe Petit/Grand Murin suppose une augmentation du nombre d'individus car la droite de régression linéaire montre un coefficient directeur positif. Plus de 50% des valeurs expliquent cette tendance.

La colonie d'adultes est estimée à environ 1200 individus.

Concernant le Minioptère de Schreibers, les effectifs sont en très forte diminution depuis plusieurs années (2000 individus en 2010 contre une centaine en 2020). Cette baisse s'inscrit plus largement dans un contexte national. Le site est désormais le dernier site périgourdin connu pour la reproduction de l'espèce.

## Grotte de la Coquette

Le comptage hivernal annuel n'a pas pu avoir lieu en 2021 en raison du contexte sanitaire et du manque de disponibilité des encadrants habituels.

### c. Amélioration des connaissances

---

#### Amélioration des connaissances sur les gîtes à chiroptères

Le CEN NA a répondu à un appel à projet de la DREAL NA « Etudes et suivis scientifiques » en proposant en partenariat avec le Comité Départemental de Spéléologie de la Dordogne (CDS 24) plusieurs actions d'amélioration des connaissances sur la chiroptérofaune de différents sites Natura 2000.

L'hypothèse de changement de conditions abiotiques des gîtes est régulièrement mise en avant pour expliquer les désertions de sites par les chiroptères. A l'initiative du CDS 24 un programme d'étude sur un échantillon représentatif de gîtes (dont la grotte de la Fontanguillère) permettra d'appréhender de manière plus précise l'importance des conditions de température et d'hygrométrie sur les capacités d'accueil des cavités pour les chiroptères.

Plusieurs sondes (température et humidité) seront disposées à l'intérieur et à l'extérieur de la cavité pour une durée de 1 an. L'installation est prévue d'ici à la fin de l'année 2021.

Un propriétaire privé a sollicité la structure animatrice pour lui signaler la présence d'une cavité naturelle (effondrement) sur sa propriété. Un inventaire hivernal sera réalisé en décembre ou janvier, simultanément au recensement des populations hivernantes de la Grotte de la Coquette, les deux cavités étant situées à proximité.

#### Amélioration des connaissances sur les autres espèces à enjeux du site

Une recherche ciblée de Jacinthe romaine (*Bellevalia romana*) a été réalisée le 09 avril 2021 le long de la vallée de la Gardonette, au sein du périmètre Natura 2000. Des données de Fritillaire pintade (*Fritillaria meleagris*) ont également été relevées.

Une seule station de Jacinthe romaine a été retrouvée, environ 70 pieds ont pu être recensés. Historiquement, une deuxième station avait été répertoriée le long de la RD 933.





*Figure 5: Station de jacinthe romaine (Bellevia romana)*



*Figure 6: Jacinthe romaine (Bellevia romana)*



Légende





-  Périmètre Natura2000 FR7200675
-  Bellevalia romana (2021)
-  Limites parcellaires
-  Fritillaria meleagris (2021)



Figure 7: Localisation des espèces de flore à enjeu

## ASSISTANCE A L'APPLICATION DU REGIME D'EVALUATION D'INCIDENCES

La structure animatrice n'a pas été sollicitée durant la période considérée (mai 2020 – octobre 2021).

## PHASE DE SYNTHÈSE, DE BILAN ET MISE A JOUR DU DOCOB

Le comité de pilotage annuel a eu lieu le 22 octobre 2021 à la mairie d'Eymet.

## ANNEXE

**Annexe 1 :** Diagnostic environnemental en vue de la création d'un APPB sur la grotte de la Fontanguillère (Rouffignac de Sigoulès).



# PROJET DE CREATION D'UN ARRETE PREFECTORAL DE PROTECTION DE BIOTOPE



Grotte de la Fontanguillère (Rouffignac de Sigoulès, 24)  
Site Natura 2000 FR 7200675 « Grotte de Saint Sulpice  
d'Eymet »



Document rédigé par :

## Table des matières

Préambule .....	3
Localisation du site et contexte réglementaire .....	3
Présentation de la cavité .....	4
Enjeu biologique de la cavité .....	5
Enjeu en période estivale .....	5
Enjeu en période hivernale .....	6
Synthèse des enjeux de la cavité .....	7
Menaces .....	8
Enjeu biologique du vallon de la Gardonette .....	11

## Table des figures

Figure 1: Abri sous roche et exutoire du ruisseau .....	4
Figure 2: Entrée fossile .....	5
Figure 3: Vue d'une partie de la colonie de Petit / Grand Murin (mai 2020) .....	6
Figure 4: Occupation de la cavité au cours de l'année .....	7
Figure 5: Installation de l'éco-compteur avant dissimulation .....	9
Figure 6: Fréquentation du site - Période Juillet 2018 - Avril 2019 .....	10
Figure 7: Fréquentation du site - Période Mai 2019 - Janvier 2020 .....	10
Figure 8: Localisation des espèces à enjeux .....	11
Figure 9: Répartition de <i>Bellevalia Romana</i> en ex. Aquitaine (source CBNSA) .....	12

## Table des tableaux

Tableau 1: Suivis réalisés entre 2010 et 2017 .....	5
Tableau 2: Suivis réalisés depuis 2018 (application d'un nouveau protocole de comptage) .....	6
Tableau 3: Synthèse des inventaires hivernaux les plus récents .....	7
Tableau 4: Statuts et enjeux de conservation des espèces observées .....	8
Tableau 5: Statuts et enjeux de conservation des espèces .....	12

## Préambule

La grotte de la Fontanguillère située sur la commune de Rouffignac-de-Sigoulès abrite d'importantes populations de chiroptères.

Bénéficiant d'un Documents d'Objectifs, le site est animé par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle Aquitaine depuis 2015.

Nées d'une volonté commune avec les propriétaires du site de garantir la tranquillité des colonies s'y reproduisant, de nombreuses réflexions ont été engagées quant à la gestion de la fréquentation sauvage du site.

En 2016, une étude de faisabilité technique de sécurisation physique de la cavité a été réalisée. Trop coûteuse, difficile à mettre en œuvre techniquement et peu acceptable localement cette solution a été mise de côté.

En 2018, les membres du Comité de Pilotage et les propriétaires du site se sont prononcés en faveur du classement du site en Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope.

En parallèle, sous l'impulsion des propriétaires du site, un éco-compteur a été installé dans la cavité pour appréhender plus finement la fréquentation humaine et non contrôlée du site et pourquoi pas orienter une sensibilisation aux enjeux biologiques du site.

La présente note fait état des enjeux biologiques de la cavité, de la vallée de la Gardonnette et des menaces identifiées à ce jour.

## Localisation du site et contexte réglementaire

La grotte de la Fontanguillère est localisée en bordure de la Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type I « Vallée de la Gardonnette ». Un habitat déterminant a été inventorié sur site (Prairies humides et mégaphorbiaies) ainsi qu'une espèce (*Fritillaria pintade*, *Fritillaria meleagris*).

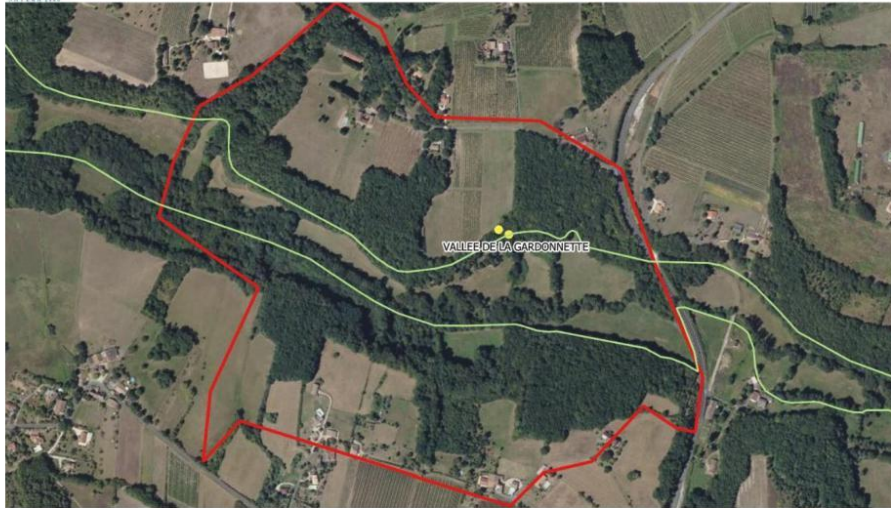
La présence de la cavité et d'importantes populations de chauve-souris a motivé l'extension du périmètre du site Natura 2000 « Grotte de Saint Sulpice d'Eymet » et la création d'un périmètre Natura 2000 « éclaté » intégrant la cavité mais également ses abords (dans une logique de terrain de chasse pour les différentes espèces s'y reproduisant).

Le Document d'Objectifs du site a été validé le 26 février 2013 en COPIL. Depuis 2015, l'animation du site est assurée par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle Aquitaine.





## Zonage Règlementaire - Grotte de la Fontanguillère



### Légende

- FR7200675\_Périmètre\_Natura2000
- Périmètre ZNIEFF I
- Localisation entrées de la cavité



## Présentation de la cavité

La cavité a été creusée dans le calcaire par un ruisseau et s'étend sur environ 3 km. L'accès à la cavité se fait facilement par la partie fossile (porche d'entrée), très rapidement, cette partie sèche rejoint le boyau où s'écoule le ruisseau souterrain.

Le cheminement à l'intérieur de la cavité est relativement aisé.



Figure 1: Abri sous roche et exutoire du ruisseau



Figure 2: Entrée fossile

### Enjeu biologique de la cavité

Le principal enjeu biologique du site consiste en la présence d'importantes colonies de chiroptères en période estivale (site de parturition de deux espèces : Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*) et le complexe Petit / Grand Murin (*Myotis blythii* / *Myotis myotis*)). Le site est également fréquenté par la chiroptérofaune à d'autres périodes de l'année dans des effectifs moindres.

La première donnée de présence de chiroptère en notre possession date de 1984. Jusqu'en 2000 le site a été suivi de manière irrégulière. A partir de cette date les comptages biologiques se sont intensifiés.

### Enjeu en période estivale

A partir de 2018 des suivis estivaux protocolés ont été mis en place pour le recensement estival des colonies (1 comptage crépusculaire fin mai pour le dénombrement du complexe Petit / Grand murin (comptage des adultes émergents puis des jeunes restés dans la cavité), puis un comptage crépusculaire début juillet pour le dénombrement des Minioptères de Schreibers (comptage des adultes émergents puis des jeunes restés dans la cavité)).

Les tableaux ci-après présentent les résultats des derniers suivis estivaux réalisés sur le site.

Tableau 1: Suivis réalisés entre 2010 et 2017

	11/06/2010	09/04/2011	27/05/2011	20/06/2016	07/07/2016	07/07/2017
<i>Miniopterus schreibersii</i>	2000	1000	2000		70	100
<i>Myotis myotis</i> / <i>M. blythii</i>	1000	1000	1500	550	239	536

Tableau 2: Suivis réalisés depuis 2018 (application d'un nouveau protocole de comptage)

	31/05/2018		28/06/2018		23/05/2019		02/07/2019		26/05/2020		02/07/2020	
	adultes	juvéniles	adultes	juvéniles	adultes	juvéniles	adultes	juvéniles	adultes	juvéniles	adultes	juvéniles
<i>Chiroptera sp.</i>	860		1300									
<i>Miniopterus schreibersii</i>				60	922		420	60	408		73	58
<i>Myotis myotis / M. blythii</i>	214	345		300	1239	412	1830	60	1004	445	1328	140
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>					70							
<i>Rhinolophus euryale</i>					25				26		5	
<i>Rhinolophus hipposideros</i>							10					

L'application d'un nouveau protocole de comptage en période estivale permet de préciser plus finement les effectifs des adultes et des juvéniles des différentes espèces.

Toutefois, étant donné le nombre important d'individus fréquentant le site à cette période de l'année et leur sortie massive (toutes espèces confondues) en un laps de temps réduit, ces résultats sont à prendre avec toutes les précautions qui s'imposent.



Figure 3: Vue d'une partie de la colonie de Petit / Grand Murin (mai 2020)

Globalement, les effectifs du complexe petit/Grand Murin semblent se maintenir sur site. La diversité des protocoles de comptage rend difficile l'interprétation de l'évolution des effectifs de Minioptères, mais depuis 2 ans la tendance est à la baisse. Ce déclin semble suivre la tendance nationale mais des dérangements répétés peuvent également l'expliquer (voir plus loin les menaces pesant sur le site). En l'état actuel de nos connaissances il s'agirait du dernier site de parturition du Minioptère de Schreibers en Dordogne.

#### Enjeu en période hivernale

Peu de suivis ont été réalisés à cette période. Un recensement sera réalisé d'ici à la fin de l'année afin d'appréhender plus finement l'enjeu du site à cette période. Selon les résultats les plus récents il semblerait que l'enjeu soit moindre, la présence d'une petite colonie d'hivernation de Rhinolophe euryale (*Rhinolophus euryale*) est toutefois à surveiller.



Tableau 3: Synthèse des inventaires hivernaux les plus récents

	15/12/2011	10/01/2015	26/02/2016
<i>Miniopterus schreibersii</i>		1	3
<i>Myotis daubentonii</i>	1	1	
<i>Myotis myotis</i> / <i>M. blythii</i>	9	10	10
<i>Myotis nattereri</i>		1	
<i>Rhinolophus euryale</i>	36		1
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	10	5	9
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	1	4	1

### Synthèse des enjeux de la cavité

La figure ci-après synthétise l'effectif maximum, toutes espèces confondues, recensés par mois depuis les 20 dernières années.

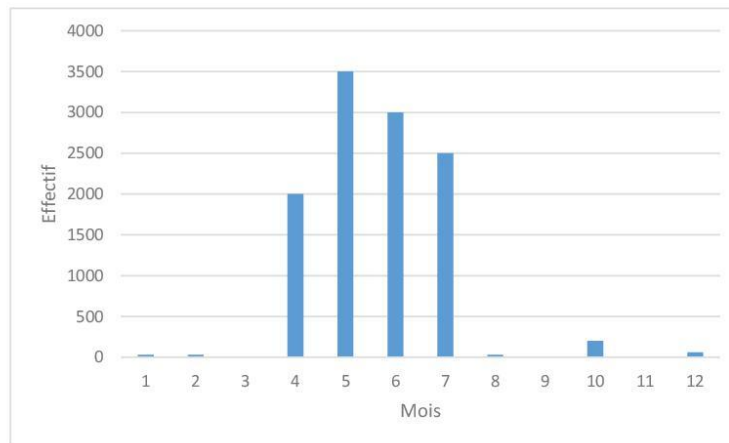


Figure 4: Occupation de la cavité au cours de l'année

Au vu des résultats des suivis réalisés depuis ces 20 dernières années, la période printemps / été concentre le plus d'enjeu chiroptérologique (arrivée des individus en avril, naissance des juvéniles en juin et juillet, puis départ progressif de la colonie en aout).

Le tableau ci-après synthétise les différents statuts des espèces présentes dans le gîte.

Tableau 4: Statuts et enjeux de conservation des espèces observées

Espèce(s) nom vernaculaire	Espèce(s) nom scientifique	Protection nationale Arrêté 23/04/2	Convention de Berne	Convention de Bonn	DHFF	Liste rouge			
						Aquitaine	France	Europe	Monde
						2019	2017	2012	2009
Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	Art. 2	II	II	II+IV	LC	LC	LC	LC
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Art. 2	II	II	II+IV	LC	LC	NT	LC
Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	Art. 2	II	II	II+IV	EN	VU	NT	NT
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteini</i>	Art. 2	II	II	II+IV	NT	NT	VU	NT
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	Art. 2	II	II	IV	LC	LC	LC	LC
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	Art. 2	II	II	IV	NT	LC	LC	LC
Petit murin	<i>Myotis blythii</i>	Art. 2	II	II	II+IV	EN	NT	NT	LC
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Art. 2	II	II	II+IV	LC	LC	NT	LC
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Art. 2	III	II	IV	LC	NT	LC	LC
Rhinolophe euryale	<i>Rhinolophus euryale</i>	Art. 2	II	II	II+IV	LC	NT	VU	NT

\* La présence sur le site du Petit Murin reste à confirmer

La grille d'évaluation des sites à chiroptères élaborée dans le cadre du Plan National d'Action en faveur des Chiroptère appliquée au site lui confère un intérêt de niveau **national**.

## Menaces

Le site est très connu et fait l'objet depuis de nombreuses années d'une fréquentation « sauvage » à différentes périodes de l'année. Le dérangement au sein des gîtes à chiroptères est l'une des principales menaces pesant sur les espèces.

En concertation avec le propriétaire du site, un éco-compteur a été installé à l'entrée de la cavité le 28 juin 2018 pour tenter d'évaluer la fréquentation humaine annuelle (avec une attention particulière sur la période la plus sensible : la fin du printemps / le début de l'été, période où les juvéniles sont non-volants et présents en permanence dans la cavité). L'appareil a été retiré du site le 24 janvier 2020 suite à sa découverte par des personnes extérieures.

L'appareil a été disposé à deux endroits distincts : entrée immédiate de la cavité (voir photo plus bas) et une centaine de mètres à l'intérieur. Une attention particulière a été apportée au fait de ne pas prendre en compte les passages « non humains » (carnivores fréquentant la cavité notamment).



*Figure 5: Installation de l'éco-compteur avant dissimulation*

Les données de fréquentation du site (nombre de passages / jour) sont présentées sur les deux graphes ci-après. Un passage correspondant à un aller/retour.

La Figure 6 ci-après détaille le nombre de passages entre juin 2018 et avril 2019, l'éco-compteur, pour cette période ayant été installé juste à l'entrée du site.

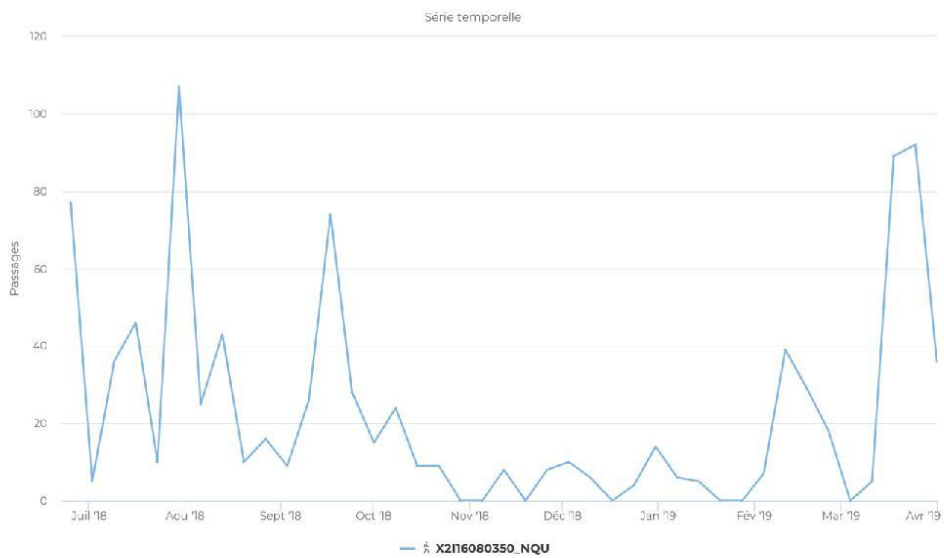


Figure 6: Fréquentation du site - Période Juillet 2018 - Avril 2019

La Figure 7 ci-après détaille le nombre de passages entre mai 2019 et janvier 2020, pour cette période, l'éco-compteur a été positionné à une centaine de mètres à l'intérieur de la cavité.

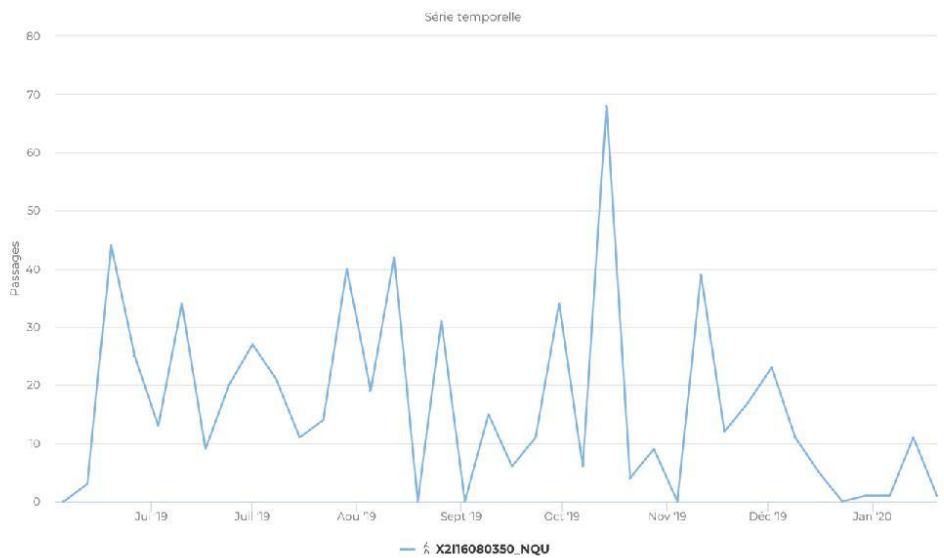


Figure 7: Fréquentation du site - Période Mai 2019 - Janvier 2020



Globalement la fréquentation est très importante (pic de fréquentation à plus de 100 passages en aout 2018, plus de 80 en mars 2019 ou encore plus de 60 en octobre 2019) toute l'année et ce dans des proportions que nous étions loin d'imaginer. (Certaines données nous poussent toutefois à nous interroger sur le positionnement du capteur (certains carnivores de petite taille auraient pu être comptés)). Des passages sont également régulièrement relevés aux périodes les plus sensibles (ex. 40 passages en mai 2019, période durant laquelle les femelles sont gestantes sur le site)

Ces observations sont toutefois concordantes avec les remarques des propriétaires (qui sont régulièrement amenés à inciter des visiteurs à rebrousser chemin à l'entrée de la grotte), de certains usagers du milieu souterrain, de jeunes étudiant à proximité ou encore des vestiges de moments festifs retrouvés à l'intérieur de la cavité.

### Enjeu biologique du vallon de la Gardonnette

Outre son intérêt chiroptérologique, la vallée de Gardonnette est connue pour sa population de Fritillaire pintade (*Fritillaria meleagris*) et de Jacinthe de Rome (*Bellevalia romana*). Il est à noter que des individus de fritillaire ont été observés sur le coteau menant à la cavité. Un individu de Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*) a également été recensé sur une prairie humide située à proximité du site Natura 2000.

La localisation des espèces observées au sein du périmètre Natura 2000 (prairies humides à proximité de la cavité) est présentée ci-après.

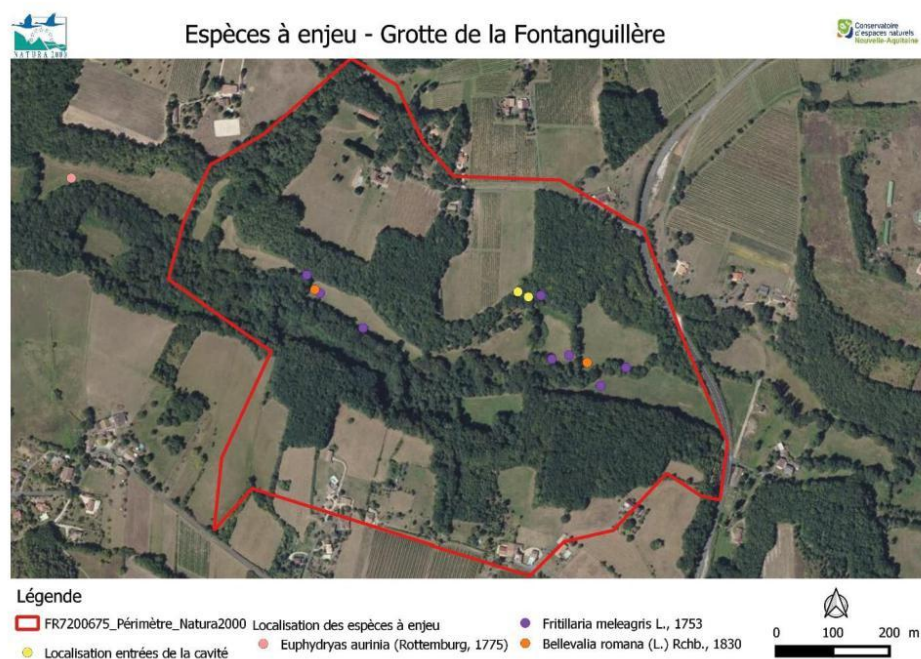


Figure 8: Localisation des espèces à enjeux

Précision concernant la Jacinthe de Rome (*Bellevalia romana*) et la Fritillaire Pintade (*Fritillaria meleagris*)

La Jacinthe de Rome est protégée au niveau national et a bénéficié d'un Plan Régional d'Action, la Fritillaire est protégée au niveau régional. La disparition des prairies inondables est l'une des principales menaces pesant sur ces deux espèces.

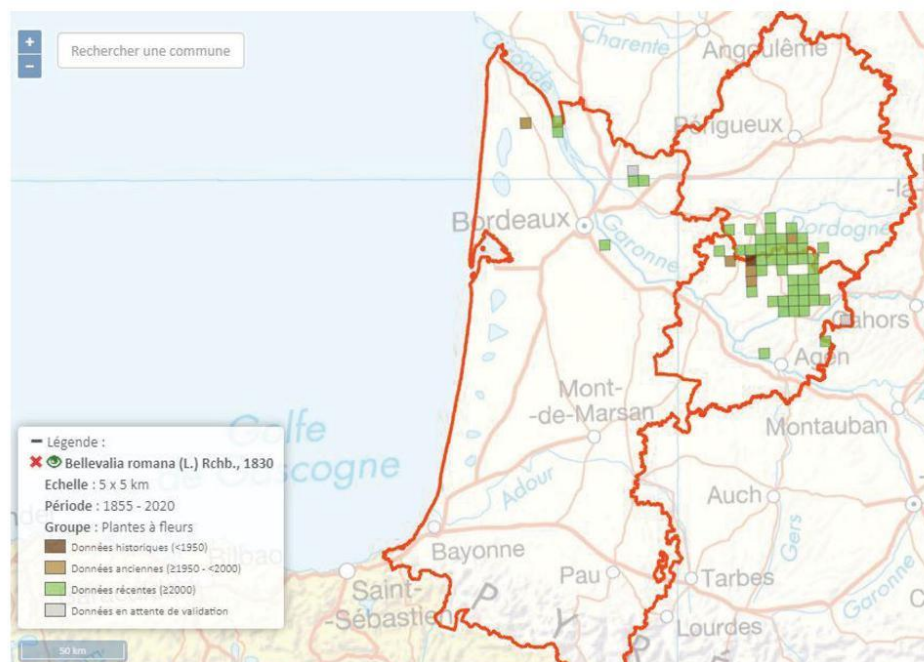


Figure 9: Répartition de *Bellevalia Romana* en ex. Aquitaine (source CBNSA)

Le tableau ci-après synthétise les statuts et enjeux de conservation des espèces autres que les chiroptères.

Tableau 5: Statuts et enjeux de conservation des espèces

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection	Convention de Berne	DHFF	Liste rouge		Déterminante ZNIEFF
					France	Aquitaine	
Jacinthe de Rome	<i>Bellevalia romana</i>	Nationale			NT	VU	x
Fritillaire pintade	<i>Fritillaria meleagris</i>	Régionale			LC	NT	x
Damier de la succise	<i>Euphydryas aurinia</i>		II	II	LC	LC	

## **Annexe 2 : Synthèse des comptages - Touron de Saint Sulpice**





## Un outil au service de la biodiversité, des paysages et de l'économie rurale



Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine  
[www.cen-nouvelle-aquitaine.org](http://www.cen-nouvelle-aquitaine.org)

Siège social : 6 ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence  
Tél : 05 55 03 29 07  
[siege@cen-na.org](mailto:siege@cen-na.org)

Site de Billère : 28 route de Bayonne - 64140 Billère  
Tél. 05 59 64 49 11  
[billere@cen-na.org](mailto:billere@cen-na.org)

Site de Poitiers : 44, boulevard Pont-Achard - 86000 Poitiers  
Tél . 05 49 50 42 59  
[poitiers@cen-na.org](mailto:poitiers@cen-na.org)



**Contact :**  
**CEN Nouvelle-Aquitaine**  
**Antenne 24**  
24 rue de la Libération - 24400 Mussidan  
Tél : 05 53 81 39 57  
[antenne24@cen-na.org](mailto:antenne24@cen-na.org)

avec le concours financier de



UNION EUROPEENNE  
*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe  
agissent ensemble pour votre territoire*



UNION EUROPEENNE  
Fonds Européen de  
développement Régional



PREFET  
DE LA REGION  
NOUVELLE-AQUITAINE



DIRECTION  
DEPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES DE  
LA DORDOGNE